

**ASSOCIATION DES ÉTATS DE LA CARAÏBE (AEC)
XXVII^e RÉUNION DU COMITÉ SPÉCIAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DU
COMMERCE ET DES RELATIONS ÉCONOMIQUES EXTÉRIEURES**

**PORT D'ESPAGNE, RÉPUBLIQUE DE TRINITÉ-ET-TOBAGO, LES 11 ET 12
JUILLET 2012**

**RAPPORT DE LA XXVII^e RÉUNION DU COMITÉ SPÉCIAL POUR LE
DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DES RELATIONS ÉCONOMIQUES
EXTÉRIEURES**

La XXVII^e Réunion du Comité spécial pour le Développement du Commerce et des Relations Économiques extérieures de l'Association des États de la Caraïbe (AEC) a été présidée par : S.E.M. Alfonso Múnera, Secrétaire général de l'Association des États de la Caraïbe ; M. Wilson Laleau, Ministre du Commerce et de l'Industrie de la République d'Haïti, en sa qualité de président du bureau ; S.E. Mme Guisela Atalida Godinez Sazo, Ambassadeur de la République du Guatemala, en tant que vice-présidente ; M. José Serulle Ramia, Ambassadeur de la République dominicaine, en qualité de Rapporteur, et représentant l'Association des États de la Caraïbe, Mme Ariadna Pérez, Directrice du Commerce et des Relations économiques extérieures.

La liste des participants est jointe en Annexe I.

I. CÉRÉMONIE D'OUVERTURE.

La réunion a commencé par le discours du Président du Comité, le Ministre du Commerce et de l'Industrie de la République d'Haïti, M. Wilson Laleau, qui a fait un bref compte rendu de l'importance du libre-échange entre les pays de la Grande Caraïbe et son influence sur la performance économique, ainsi que son rapport avec l'investissement. Par ailleurs, il a évoqué l'importance que revêtent les négociations et la conclusion d'accords entre les pays membres de l'AEC.

Pour sa part, le Secrétaire général de l'Association des États de la Caraïbe, M. Alfonso Múnera, a présenté quelques réflexions importantes sur la valeur historique du commerce dans la région et l'essor des échanges économiques

d'articles dans la région quelques années auparavant. À l'heure actuelle, selon le Secrétaire général, un vide a été créé dans le commerce intra-régional, favorisé dans une large mesure par la consolidation de centres commerciaux métropolitains, qui ont traditionnellement disloqué l'unité régionale. Enfin, le Secrétaire général a fait appel aux pays membres pour profiter de l'espace offert par l'AEC afin d'approfondir ces liens de coopération et de continuer à construire les bases pour l'intégration et la consolidation de la Grande Caraïbe en tant que région.

II. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR ET QUESTIONS DE PROCÉDURE.

Mme Ariadna Pérez, Directrice du Développement du Commerce et des Relations économiques extérieures a présenté l'ordre du jour à la considération des membres du Bureau.

Elle a sollicité l'approbation de l'assemblée pour reporter au 12 juillet le point suivant à l'ordre du jour, ce qui a été approuvé par tous les membres.

VIII. Prochaines Activités. Symposium régional sur le Tourisme, Développement des PME et Renforcement des entreprises dans la Grande Caraïbe

III. RAPPORT DE LA DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DES RELATIONS ÉCONOMIQUES EXTÉRIEURES.

La Directrice du Commerce a présenté son rapport sur l'exécution du programme de travail approuvé dans le cadre de la XXVI^e Réunion de la Direction, tenue dans la ville de Panama en juin 2011. Les principaux points abordés lors de la dernière réunion se réfèrent aux points suivants :

- Réduction progressive et élimination des obstacles au commerce et aux investissements dans la Grande Caraïbe
- Promotion et facilitation du traitement spécial et différencié pour les petites économies de la région
- Promotion et stimulation des relations commerciales dans la zone

- Développement d'initiatives pour l'intégration de la région de l'AEC dans d'autres initiatives régionales orientées vers la convergence commerciale ; et
- Formation aux thèmes commerciaux

De même, parmi les activités confiées à cette Direction elle a procédé à un compte rendu des activités de compilation et de diffusion des informations commerciales nécessaires de la part de tous les pays membres. Le résultat a été la collaboration de 21 pays en envoyant leurs informations sur les thèmes des douanes et des visas de travail.

Une autre activité confiée à la Direction était la réalisation, conjointement avec la CEPALC, d'une étude sur les *Flux commerciaux* dans le but de connaître le niveau réel des échanges dans la région, ce qui permettrait d'identifier les domaines dans lesquels pourraient être octroyés des concessions ou plans différenciés et les nouvelles opportunités pour le commerce et l'investissement. Ce travail est encore en développement.

M. Michael Hendrickson, Agent des Relations économiques extérieures de la CEPALC et collaborateur à la réalisation de l'étude, a aussi signalé, parmi les points à mettre en évidence dans cette recherche, le besoin de créer des emplois décents pour les populations de la Grande Caraïbe, la qualité desdits emplois étant étroitement liée aux niveaux de spécialisation et aux systèmes de production.

Une autre activité sur laquelle la Direction a travaillé en coordination avec la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED) est celle relative au thème des E-Regulations. Les détails sur ce thème ont été exposés par le représentant de la CNUCED et seront présentés plus tard.

La Directrice Ariadna Pérez a aussi fait référence à une recherche sur les Petites et Moyennes Entreprises axée principalement sur les femmes. Dans cette Direction, des informations très importantes ont été compilées sur l'intégration des femmes dans le secteur économique formel en tant qu'outil pour le progrès économique d'un pays.

Comme dernier point, la Directrice a exposé les activités conjointes réalisées avec d'autres organisations, par exemple le Système économique latino-

américain et caribéen (SELA), avec lequel un Cours de Formation sur les Systèmes garantis de soutien aux PME a été réalisé récemment (les 9 et 10 juillet 2012) au Secrétariat de l'AEC à Port d'Espagne.

Parmi les recommandations émises par les participants de la République d'Haïti, du Mexique, de la République dominicaine et de la Colombie, figure celle de connaître l'état d'avancement de l'étude sur les Flux commerciaux et, le cas échéant, de mettre à jour les informations nécessaires, car cette étude constitue un bon outil pour faciliter la prise de décisions. Il a été également proposé d'inclure ou d'identifier les secteurs dans lesquels il pourrait exister une complémentarité productive en vue de détecter de nouveaux marchés.

IV. PRÉSENTATION DE M. NELSON PÉREZ DE LA CNUCED SUR LES PROGRAMMES DE *E-REGULATIONS*.

Poursuivant la Réunion, le représentant de la CNUCED, M. Nelson Pérez, a présenté un outil en ligne dénommé E-Regulations, créé par cet organisme, dans le but d'aider les pays en développement et en transition à travailler vers la facilitation des affaires, à travers la transparence, la simplification et l'autonomisation des règles et procédures relatives à la création et aux opérations des entreprises. Les participants ont accueilli cette proposition avec enthousiasme, étant donné qu'elle facilite l'accès à l'information, tout en étant rapide et claire.

Plusieurs contributions des Gouvernements du Panama, du Mexique, d'Haïti et du SELA ont enrichi la séance avec des exemples d'outils déjà mis en œuvre pour la facilitation du commerce dans leurs pays ou régions, et ont démontré l'intérêt pour le processus de mise en œuvre d'E-Regulations dans une nouvelle économie. Ils ont reconnu le grand avantage qu'offre la facilitation des procédures relatives à l'ouverture d'entreprises et à la création d'intérêt de la part des acteurs externes pour la réalisation d'investissements directs dans un pays donné.

Cette présentation a donné suite au programme de travail, spécifiquement au point 3.2.1.4, qui charge la Direction du Commerce d'inciter les pays membres

de l'AEC à incorporer dans leur programme de transparence l'utilisation de programmes tel qu'E-Regulations (offert par la CNUCED).

V. FACILITATION DU COMMERCE DANS LA GRANDE CARAÏBE.

Le programme de la Réunion a continué avec la participation de Mme Ariadna Pérez, qui a repris le thème des accords conclus dans le cadre de la XXVI^e Réunion du Comité sur le Commerce au Panama en 2011 où on a convenu de créer un Groupe de travail pour la Facilitation du Commerce. Ceci dans le but d'éliminer les obstacles au commerce régional en matière de facilitation douanière et de Visas d'affaires. Elle a présenté le mandat du Groupe de travail dans le but d'obtenir les considérations des pays.

Suite à des contributions comme celle du représentant du Mexique, en faveur de la séparation des thèmes (visas de travail et facilitation douanière) pour son développement, le Comité a proposé de répartir les activités en deux groupes de travail : le premier pour la Douane et le deuxième pour les Visas d'affaires. Cette proposition a été soumise à la considération des participants et a été approuvée. La date de septembre 2012 a été fixée pour la réalisation du groupe de travail sur la Douane.

Certains pays feront parvenir ultérieurement leurs commentaires sur ces thèmes directement à la Direction du Commerce.

VI. RENFORCEMENT DU DÉVELOPPEMENT DES PME DANS LA GRANDE CARAÏBE.

Poursuivant l'ordre du jour établi, on a bénéficié de la participation de l'Agence pour le Développement des Exportations de la Caraïbe par téléconférence. Sur ce point on a évoqué le besoin important d'approfondir les relations de collaboration avec les États et associations régionales. Ses relations avec les pays francophones et la collaboration avec l'Agence INTERREG pour l'élaboration de projets ont aussi été abordées.

Parmi les points saillants, il convient de signaler l'invitation au Secrétariat de l'AEC pour participer aux groupes de travail de l'Agence pour le Développement des Exportations de la Caraïbe et du CARIFORUM afin de discuter l'élimination des obstacles au commerce.

À cet égard, la République d'Haïti a manifesté son intérêt à être bénéficiaire des programmes et projets réalisés par cette agence, étant donné que ces derniers comportent des thèmes de grand intérêt pour cette nation.

La Directrice du Commerce a ensuite exposé les efforts conjoints déployés avec les organisations pour pouvoir développer les mandats du programme de travail, comme une manière concrète de favoriser la croissance interne des pays à travers leurs petites et moyennes entreprises.

Dans ce contexte, on a partagé des informations clés émanant du Cours de Formation sur les Systèmes garantis de soutien aux PME, qui a eu lieu les 9 et 10 juillet 2012 au siège du Secrétariat de l'AEC, en collaboration avec le SELA. Cet événement a bénéficié de la participation des organisations suivantes : REGAR, FOGAPI, FNG, CARICRIS, FOMIN, CARICOM, la Banque de Développement de la Caraïbe et le Gouvernement de Trinité-et-Tobago. Les points mis en évidence dans le cours ont été présentés, y compris les suivants :

- L'accès au financement continue d'être l'un des principaux problèmes pour les PME
- La plupart des pays de la région ont un système de garanties peu développé. Lorsqu'il est disponible on constate un manque de promotion à cet effet
- Il s'avère essentiel d'assurer la formation des entités financières et de la communauté de chefs d'entreprises afin qu'elles prennent connaissance et profitent des opportunités des systèmes de garanties
- La promotion et le développement de ces outils est un thème de politique publique. Les actions entreprises par l'État en réponse à ce besoin peuvent produire des résultats positifs dans d'autres domaines, tels que l'intégration de plus d'entreprises dans le marché formel
- Les experts sur les systèmes de garanties, REGAR et FOGAPI, ont encouragé les participants à évaluer la création d'un système régional de

garanties prenant en compte leurs besoins spécifiques sur le plan économique et géographique, à partir des expériences et informations présentées par leurs organisations.

Ensuite, l'assemblée a également pris connaissance d'une compilation d'informations sur le thème de la Participation entrepreneuriale des Femmes dans la Grande Caraïbe. Ledit travail a été basé sur l'évaluation de l'accès des femmes au crédit dans le cadre de leur participation aux Petites et Moyennes Entreprises, et l'importance de leur apport pour l'économie de la région.

Les principaux points, tirés de ce rapport, indiquent que :

- L'inégalité entre les sexes persiste encore dans les pays du monde entier.
- On assiste à une augmentation de la participation des femmes au marché du travail, en raison de l'augmentation de leur niveau de scolarité.
- La région de la Grande Caraïbe a fait des progrès importants dans le phénomène de l'égalité. Dans 80% des pays, le pourcentage des femmes ayant reçu une éducation secondaire est égal ou supérieur à celui des hommes.
- Les femmes occupent des rôles clés, aussi bien dans le processus de développement économique que dans l'entretien de leurs propres maisons.
- La création d'une entreprise et son processus de croissance sont plus difficiles pour une femme que pour un homme.
- Les PME dirigées par des femmes se concentrent sur le secteur des services étant donné qu'elles recherchent un équilibre entre travail et famille.

Pour finaliser ce point, on a présenté, dans le cadre du programme 3.2.3.3, les Micros, Petites et Moyennes Entreprises dans la Grande Caraïbe, la proposition pour la réalisation d'une activité intitulée Autonomisation de la Femme à travers le Commerce. On propose de réaliser un séminaire de formation pour renforcer les capacités entrepreneuriales par le biais duquel on offrira aux femmes propriétaires de petites entreprises les outils nécessaires pour aborder les problèmes liés aux défis et obstacles qui se présentent dans la gestion des PME, optimiser les accords commerciaux en vigueur et accroître la compétitivité.

VII. DIALOGUE POUR IDENTIFIER LES OPPORTUNITÉS COMMERCIALES QUI EXISTENT ENTRE LES PAYS MEMBRES DE LA GRANDE CARAÏBE.

Dans le cadre des dialogues entretenus entre l'AEC, la CARICOM, le SELA, l'OECD et le CCI relativement à la mise en marche d'initiatives viables pour promouvoir le commerce et les investissements, on a insisté sur les aspects suivants :

- Nouveaux secteurs et marchés émergents
- Promotion de l'innovation et des nouvelles technologies
- Coopération culturelle (ex. : maximiser les opportunités dans l'industrie créative et l'industrie culturelle)
- Coopération entre les Secrétariats
- Promotion de synergies et de liens

Centre du Commerce international (CCI)

Certains points essentiels présentés par le représentant du CCI, M. Anton Said, visaient à assurer l'engagement du secteur privé et à garantir l'existence d'approches cohérentes pour le développement d'entreprises dans la région. Il a aussi insisté sur le besoin d'établir des priorités régionales liées aux capacités et ressources disponibles au sein de la zone.

Système économique latino-américain et caribéen (SELA)

Le représentant du SELA, M. Juan Acuña, a exposé les activités en train d'être développées au sein de l'organisation et l'impact positif de l'intégration des pays au sein des Forums pour assurer la diffusion de l'information et la mise à profit des ressources investies dans lesdits projets. Parmi les principaux apports relatifs aux thèmes de l'ordre du jour se trouvent le travail réalisé par le SELA sur la Facilitation du Commerce et les Guichets uniques, les Cours sur les PME et le Financement des Micro-entreprises.

Communauté des Caraïbes (CARICOM)

La CARICOM, représentée par M. David Lord, a contribué au dialogue à travers l'identification des principaux domaines d'intérêt, qui porteront par exemple sur :

l'aide aux industries afin qu'elles profitent des opportunités commerciales et d'investissements ; la promotion parmi les personnes (personnes d'affaires) ; la collaboration à travers l'offre de programmes de sensibilisation (par exemple dans les accords commerciaux), et la coopération fonctionnelle et les échanges culturels. La collaboration entre le Secrétariat de la CARICOM et les autres Secrétariats régionaux pour évaluer les opportunités éventuelles susceptibles d'être mises en œuvre dans le cadre de l'APE CARIFORUM-UE a constitué un thème central de discussion, ainsi que la coopération entre les Secrétariats afin de promouvoir et d'améliorer le commerce de services entre les pays de la Grande Caraïbe.

Le développement de l'Industrie culturelle a aussi été signalé comme un domaine où il peut y avoir des échanges considérables d'expériences et de stratégies de collaboration débouchant sur des alliances susceptibles de renforcer l'industrie culturelle au sein de la région de la Grande Caraïbe. ***Domaines spécifiques de collaboration*** : échange des meilleures pratiques en matière de développement de politiques culturelles, financement de la culture, développement de services d'appui à des entreprises solides et un système d'information culturelle. Il conviendra de stimuler les échanges culturels entre les membres de l'AEC. Ceci pourrait inclure des artistes jeunes et expérimentés et des coordinateurs culturels dans les secteurs public et privé.

Parmi les nouveaux secteurs émergents avec des opportunités d'investissement viables se trouvent : les TIC, les services d'appui aux entreprises, les services pour les entreprises agricoles et les technologies agroalimentaires, l'enregistrement de bateaux, la marine marchande, le tourisme médical, la culture, la musique, le cinéma et la mode.

Organisation des États de la Caraïbe orientale (OECO)

Un point essentiel signalé par la représentante de l'OECO, Mme Virginia Paul, est l'importance de l'échange d'information et l'échange de programmes développés au sein des organisations régionales dans le but de compléter et d'éviter la duplication d'efforts au niveau régional.

On a aussi reconnu l'importance pour le Secrétariat de l'AEC de faciliter la création de projets et de propositions susceptibles de générer des opportunités dans l'ensemble des Caraïbes. L'importance de reprendre l'identité régionale est fondamentale afin que les pays membres puissent réaliser des actions de développement, éviter la duplication d'efforts et concentrer les actions sur des projets communs.

Au sein du Bureau de travail, la représentation de la République dominicaine a recommandé qu'on prenne ces rencontres comme un cadre de référence, tout en menant des actions concrètes pour que toutes les options et conclusions puissent avoir un résultat tangible dans la région.

On a proposé la tenue d'une réunion dans le cadre du V^e Sommet des Chefs d'État et/ou de gouvernement qui se tiendra en Haïti, pour discuter les thèmes stratégiques, sur la base de l'expérience déjà compilée et générée par ces réunions.

En sa qualité de vice-présidente du Bureau, la représentante de la République du Guatemala a souligné l'importance de la participation, à l'événement proposé, de représentants du secteur privé et des Chambres de Commerce, ce qui s'avère essentiel pour la discussion de thèmes concernant les industries locales.

VIII. COMMENCEMENT DE LA DEUXIÈME SÉANCE, LE 12 JUILLET 2012 : CÉRÉMONIE D'OUVERTURE.

La présidence du Comité a remercié tous les participants pour leur ponctualité et leur enthousiasme et a fait référence aux informations précieuses fournies lors des présentations du premier jour de l'événement, le 11 juillet 2012.

La présidence a présenté les thèmes qui seraient traités durant la journée dont : la présentation de la Directrice du Tourisme durable de l'AEC, Gloria de Mees, et une proposition de projet de la part du Gouvernement d'Haïti.

Elle a ensuite donné la parole à la Directrice du Commerce et des Relations économiques extérieures afin de poursuivre l'ordre du jour.

IX. PROCHAINES ACTIVITÉS : SYMPOSIUM RÉGIONAL SUR LE TOURISME, DÉVELOPPEMENT DES PME ET RENFORCEMENT DES ENTREPRISES DANS LA GRANDE CARAÏBE.

Mme Ariadna Pérez a récapitulé les activités comprises dans le Programme de travail de la Direction du Commerce sur le thème des Petites et Moyennes Entreprises et les femmes chefs d'entreprise, et a indiqué que, conformément aux décisions prises lors de la II^e Réunion des Ministres du Tourisme de la Grande Caraïbe, tenue à Barranquilla, Colombie en avril 2009, les pays ont jugé important que les Directions du Commerce et du Tourisme réalisent des projets conjoints. C'est pour cette raison qu'un Symposium régional sur le Tourisme, le Développement des PME et le Renforcement des Entreprises dans la Grande Caraïbe a eu lieu en coordination avec la Direction du Tourisme durable. La Directrice, Gloria de Mees, a donné plus de détails sur le projet régional approuvé lors de la XXIII^e Réunion sur le Tourisme durable, tenue les 28 et 29 de juin à Managua, Nicaragua, où on a évoqué l'importance de renforcer le Commerce des Entreprises dans le domaine du Tourisme de Croisière.

Pour sa part, la Directrice du Tourisme durable de l'AEC a indiqué que le projet est axé sur le tourisme de croisière car ce dernier constitue un créneau qui a un indice élevé de création de devises. Dans ce type de projet, les femmes ont plus de chances d'augmenter leurs revenus, à travers la prestation de services dans ce secteur. Le symposium a pour but d'améliorer la compétitivité et de maximiser les opportunités pour les femmes dans le domaine du Tourisme de Croisière.

La présidence a félicité la Direction du Tourisme. De même, les représentants de la République du Panama et de la République dominicaine ont reconnu le travail de cette Direction. La représentante de la République du Panama a mentionné qu'ils étudieront la possibilité pour le Panama de coopérer à cette activité. Le représentant du SELA a aussi exprimé son intérêt à contribuer au travail en train d'être réalisé au sujet des femmes dans la région de la Grande Caraïbe et a indiqué qu'ils partageraient des informations (une étude) avec la Direction du Commerce de l'AEC concernant le financement et les politiques relatives aux femmes dans la région.

Parmi les commentaires présentés sur cette exposition, on peut souligner les aspects suivants : l'importance de réaliser le Tourisme de Croisière dans la région et sa réglementation appropriée pour assurer la viabilité de cette activité ; l'importance du point de vue social pour les communautés proches du littoral d'être organisées et de profiter de cette activité ; et enfin, la création d'une organisation spécialisée pour appuyer le développement culturel et entrepreneurial de la femme.

X. PRÉSENTATION DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI : PROMOUVOIR ET RENFORCER LES RELATIONS COMMERCIALES DANS LA GRANDE CARAÏBE.

Le représentant du Gouvernement d'Haïti a présenté une proposition au Secrétariat de l'Association des États de la Caraïbe qui consiste à créer un marché élargi. Il propose aux pays membres une possibilité pour le libre-échange de « Produits champions » qui sont des produits représentatifs des pays, chaque pays devant se concentrer sur un nombre limité d'articles à commercialiser.

L'objectif est de permettre aux pays de la région de connaître ces articles et de s'engager à les promouvoir dans leur économie locale, créant ainsi une zone de libre-échange des économies participantes, dans un temps et un espace limités et à titre volontaire. On cherche à créer un consensus au sein de l'AEC en vue de l'approbation de ce projet et à cet effet, Haïti remettra officiellement au Secrétariat de l'AEC la proposition conformément à la procédure établie dans l'Accord 10/07 du 26 janvier 2007, dénommé Accord sur les Procédures pour la Proposition et Approbation d'Activités, de Projets et de Programmes.

XI. SUR LE CHEMIN DU V^e SOMMET DE L'AEC.

La Direction du Commerce a présenté un Plan d'action visant à assurer la réussite et à avancer vers la consolidation d'un espace économique élargi, sur la base du programme de travail actuel. Ce dernier devra être examiné par les participants et présenté par la suite à la 1^{ère} réunion du comité de rédaction de la Déclaration et du Plan d'Action de V Sommet de l'AEC au Panama en tant

qu'apport pour le V^e Sommet des Chefs d'État et/ou de Gouvernement qui aura lieu en République d'Haïti.

On a sollicité la participation active des États membres et Membres associés, experts et techniciens dans le domaine du commerce, afin de contribuer aux efforts susceptibles de générer des projets viables, qui seraient évalués par les autorités pertinentes. On a appelé à l'inclusion dans le plan d'action de thèmes relatifs aux Petites et Moyennes Entreprises et à l'Autonomisation de la Femme à travers le Commerce. On a insisté sur l'importance de développer un réseau d'information économique et commerciale, ainsi qu'un système électronique qui permettrait l'obtention immédiate d'informations afin de connaître clairement et concrètement les besoins actuels de la région.

Parmi les contributions reçues, le représentant du Mexique a exprimé le besoin de présenter de manière adéquate la portée des documents, ce qui permettrait d'étudier et de mettre en pratique leurs propositions dans un contexte adéquat, en vue des prochaines réunions mentionnées dans cet ordre du jour.

Les représentants de la République du Panama, de Colombie et du Guatemala ont félicité la Direction pour l'élaboration du document et il a été convenu de transmettre un résumé exécutif de cette réunion pour servir de référence pour la prochaine réunion, qui se tiendra à Panama, les 18 et 19 juillet 2012.

XII. QUESTIONS DE PROCÉDURE.

Mme Ariadna Pérez a demandé que soient établis la date et le lieu de la prochaine Réunion du Comité spécial sur le Commerce. Cette réunion devrait avoir lieu au moins une fois par an.

Le représentant de la République d'Haïti a manifesté à la Direction du Développement du Commerce et des Relations économiques extérieures son intérêt à accueillir cette réunion durant la période du deuxième trimestre de l'an 2013.

En ce qui concerne la transmission du Rapport de cet événement et conformément aux procédures de l'AEC, le rapport sera envoyé au Rapporteur, la République dominicaine, pour révision et approbation dans les délais et selon les modalités prévues dans les mandats de l'Association.

XIII. DISCOURS DE CLÔTURE.

Le Ministre du Commerce et de l'Industrie de la République d'Haïti, M. Wilson Laleau, a procédé à la clôture de la XXVII^e Réunion du Comité spécial pour le Développement du Commerce et les Relations économiques extérieures de l'AEC. Dans son discours, il a fait part de sa reconnaissance à toute l'équipe de la Direction du Commerce pour le travail réalisé en vue de la tenue de cet événement.

Pour leur part, les représentants des pays et organisations internationales ont pris la parole pour souligner le fait que la réunion a été fructueuse, et pour remercier le Secrétaire général et toute l'équipe organisatrice pour le travail réalisé et communiquer leurs dernières impressions de la Réunion. En outre, ils ont signalé leur disposition à continuer à collaborer avec enthousiasme et confiance au travail réalisé par l'Association des États de la Caraïbe.

La réunion s'est terminée à 12:45 le 12 juillet 2012.